



Présents : Madame Sandrine MAZZUCA (élu en charge du CQ), Monsieur Gilbert MADELON (Directeur de l’environnement et de l’aménagement),
Membres du comité de quartier : Présents 17 / excusés 03 / absents 34

PRECISIONS DE LA COMMUNE	
OBJET	
Passerelle sur la Mère	
<p>Un projet de passerelle, passant au-dessus du ruisseau « la Mère », pour les modes doux entre la rue Emile Zola et la piste cyclable qui rejoint la rue du Puits d’Ordet.</p> <p>Ce projet sera réalisé par les élèves du LEP du Nivolet durant leur année scolaire et une convention sera alors signée.</p>	<p>Ce projet sera réalisé par le LEP lors de l’année scolaire 2023-2024.</p> <p>Le CISALB, gestionnaire des cours d’eaux, prévoit un réaménagement de la «Mère » et la commune s’est rapprochée des services police de l’eau pour mettre en place un dossier « Loi sur l’eau ». Des ajustements du projet doivent être étudiés courant 2023 pour éviter d’être trop proche des berges et pour positionner des culées compatibles avec le projet du Cisalb.</p> <p>Le budget sera ajusté sur la base du projet affiné.</p>
Aménagement rue Emile Zola	
<p>Le projet de « zone apaisée » est présenté au comité de quartier; il concerne la rue Emile Zola.</p> <p>L’aménagement de la rue consiste à mettre en place des panneaux à 30 km/h, des zones en résine (matière gravillonnée orange) et des logos sur la route indiquant le 30 km/h.</p> <p>Ce projet a pour but de faire ralentir les véhicules.</p> <p>Les habitants demandent s’il ne serait pas possible d’aménager des places de stationnements le long de la route.</p> <p>Les habitants souhaiteraient un aménagement au carrefour Concorde/Emile Zola, car trottoir étroit, pas de visibilité pour les piétons et véhicules avec vitesse excessive.</p>	<p>Il est proposé de rediscuter du projet lors du prochain comité de quartier, en se donnant RDV sur site, afin d’essayer de visualiser et d’imaginer le futur aménagement et définir un projet.</p> <p>Ce projet pourra être étudié lors du prochain comité de quartier.</p> <p>La rue de la Concorde est une voie d’intérêt communautaire dont le gestionnaire est Grand Chambéry.</p> <p>Néanmoins, la commune fera remonter la problématique de la circulation et la demande d’un aménagement.</p>

Actions pour limiter les moustiques tigrés	
<p>En juin 2022, une réunion ouverte à tous et présentée par l'EID Rhône Alpes a eu lieu. Le but était de sensibiliser et d'informer sur la vie du moustique tigre.</p>	<p>Pour rappel, la mairie a adhéré à l'EID. Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous en allant sur leur site internet (https://www.eid-rhonealpes.com/). Ce RDV est gratuit, à votre domicile, et a pour but de vous conseiller afin de freiner le développement du moustique tigre. N'hésitez pas à vous associer avec vos voisins pour grouper les RDV.</p>
Cabane à livres	
<p>Des cabanes à livres voient le jour dans les communes voisines et aussi sur La Ravoire. Ce projet favorise le mieux vivre ensemble et crée une zone de rencontre et d'échanges. Il faudra définir un lieu pour l'installation, la forme et les matériaux de cette cabane ainsi que des personnes référentes et volontaires sur ce projet.</p>	<p>Pour les personnes qui souhaiteraient participer à ce projet, n'hésitez pas à vous manifester. Il est proposé de reparler de ce projet lors du prochain comité de quartier afin de définir un emplacement dans un premier temps.</p>
Divers	
<p>SIGNALEMENT : Propreté urbaine, éclairage publique, ...</p>	<p>Vous pouvez contacter le secrétariat des services techniques - 3 moyens sont à votre disposition:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – allez sur le site https://www.laravoire.fr/ puis dans démarches puis « services techniques » - la suite est intuitive 2 –envoyer mail avec détails, photos, plan, copie écran, .etc ... à services-techniques@laravoire.com 3 – faire un courrier ou déposer un courrier à l'accueil 4 – appelez le secrétariat des services techniques au 04 79 71 07 40
<p>Questionnement sur l'insécurité depuis que l'éclairage public est éteint.</p>	<p>La commune n'a pas assez de recul car cette extinction est récente. Au niveau de la commission de sécurité, il n'y a pas de remonté concernant cette problématique.</p>

L'Ambroisie, plante allergisante à éradiquer	La commune assure un suivi de cette plante et en assure la destruction sur le domaine public quand il y en a besoin. Cette plante est retirée avant sa floraison. Les propriétés privées peuvent aussi s'engager dans cette surveillance.
Composteur de la rue du Puits d'Ordet	Le composteur n'est pas géré par la commune mais vous pouvez retrouver des informations sur le site internet de Grand Chambéry. Au pied des composteurs, une affiche avec un contact peut être visible.
Parking rue de la Concorde à côté de la casse auto et de l'entreprise POINT P.	Ce parking appartient temporairement à la commune. L'entreprise POINT P est toujours propriétaire de son tènement foncier mais à long terme ce secteur est voué à devenir de l'habitat.
PROCHAINES REUNIONS DE CQ	
Pour la prochaine réunion de CQ vous recevrez, comme d'habitude votre invitation par mail ou par courrier	<p>Rappel : seules les personnes inscrites au CQ reçoivent les invitations et le compte-rendu. Pour s'inscrire à un ou plusieurs comités de quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - https://www.laravoire.fr/735-comites-de-quartiers.htm - Ou déposer en mairie un courrier avec votre nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone
<p>Sandrine MAZZUCA</p>   <p>Elue déléguée au comité de quartier Puits d'Ordet/Zola/Kléber</p>	